

Journée du goût de l'ALM

Le 17 octobre

Très forte affluence en raison du beau temps, grâce à la bière pression « La Montmach' », les moules-frites, le jus de pomme et le boudin noir élaborés sur place, les cucurbitacées, avec le Food truck prêté par Fabien BALUE.

Amicale des Loisirs de Montmachoux

01.64.32.93.45



Téléthon

Le 5 décembre

Collecte de 1300 €, grâce à la remarquable organisation de Frédérique SAMELOT, Conseillère municipale, pour cette 14ème édition, assistée de nombreux bénévoles particulièrement engagés aux travers de diverses activités : Randonnées, balades en poney et à dos d'âne, atelier de maquillage, brocante, boissons et restauration.

Une contribution financière au profit de l'AFM –Téléthon exceptionnelle, du double de celle de l'année précédente, et un grand merci réitéré aux intéressés.

Halloween

Le 29 octobre

23 enfants accompagnés par une vingtaine d'adultes ont participé à cet événement organisé par l'ALM, qui s'est achevé par le pot de l'amitié à la salle communale.



Ch. MARCHAND

PJM

LE PETIT JOURNAL DE MONTMACHOUX

n°47

Janvier 2022

Compteur de la souscription publique 4.500€uros

Le mot du Maire

En ce mois de janvier, celui des vœux, la situation sanitaire une année de plus ne permettra pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, également abandonnée par l'ensemble des communes de notre CCPM.

Je ne peux que vous renouveler aujourd'hui les vœux du Maire et du Conseil municipal adressés en fin d'année au moyen d'une carte car l'exiguïté de notre salle communale nous contraignait déjà à renoncer à cette manifestation pourtant assidument suivie par nombre d'entre-vous.

Il nous faudra encore patienter pour espérer retrouver des conditions de vie normale auxquelles nous aspirons tous et pour autant la vie communale se poursuit et à ma grande satisfaction sans conséquences graves pour l'ensemble des habitants de notre commune.

Nonobstant ces circonstances, Montmachoux a engagé en décembre 2020 les travaux de la 2ème tranche de restauration de notre église, portant sur la nef et l'ensemble du mobilier inscrit au titre des monuments historiques, incluant la création de six vitraux et leurs protections cuivre, la réfection de la voute lambrissée, de la charpente et la toiture, l'installation de gouttières et descentes d'eaux pluviales en cuivre, les traitements des parements en pierre tant extérieurs qu'intérieurs, la création d'un sas en fer forgé et les aménagements électriques de la nef.

Des travaux supplémentaires s'y sont ajoutés avec le remaniage de la toiture du clocher et l'installation d'un paratonnerre à son sommet

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences sur les personnels des entreprises concernées, l'ensemble de ces travaux ont été réalisés durant l'année écoulée et se poursuivent actuellement avec ceux de la restitution du caquetoire (cf. Article en pages intérieures).

Dans la perspective des prochaines élections nationales (Présidentielles scrutins des 10 et 24/04/2022) et législatives (scrutins des 12 et 19/06/2022), je rappelle que les dates butoir des inscriptions sur les listes électorales sont respectivement fixées au 4 mars 2022 et 6 mai 2022.

Ces démarches sont directement accessibles en ligne sur le site en ligne Service-Public.fr ou auprès de votre Mairie.

Le Maire

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie 2021 ont été réalisés l'été dernier avec la réfection de la quasi-totalité de la Route de Bichereau au moyen d'un enrobé à froid, après dérasement des accotements.

Les travaux de 2022 concerneront cette année la réfection du Chemin de la Mardelle sur une soixantaine de mètres avec mise en place d'un enrobé béton bitumineux.

Par ailleurs, dans le cadre d'un entretien régulier des voiries, la CCPM a mis en place un service interne de POINT A TEMPS, qui est intervenu l'année écoulée sur notre commune pour un gravillonnage après émulsion sur les chaussées des rues de la Petite Vallée et Route de la Brosse Montceaux.

CANALISATIONS D'EAU POTABLE

La société VEOLIA, concessionnaire de la distribution d'eau potable sur le territoire de la CCPM, a procédé à une recherche de fuites sur l'ensemble des canalisations d'eau de notre commune. Deux fuites ont été identifiées et supprimées Grande Rue.

CREMATORIUM DU PAYS DE MONTEREAU

Consciente de l'évolution des pratiques funéraires qui conduit à un renforcement du recours à la crémation dans les années à venir, la CCPM a décidé l'implantation d'un crématorium sur son territoire, et en particulier sur la Zone d'activités de Saint Donain à Marolles sur seine.

La société des Crématoriums de France (SCF) a été retenue à l'occasion du Conseil communautaire du 28 juin 2021, par le biais d'une Délégation de Service Public afin de créer et gérer ce crématorium pour les 30 prochaines d'années, avec une ouverture prévue premier semestre 2023 (cf. Article Gazette de la CCPM de septembre 2021).

ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE DE LA CCPM

La CCPM a élaboré un Schéma directeur cyclable en février 2021, véritable outil de planification stratégique et opérationnelle de la politique de développement de la mobilité à vélo.

Ce document cadre permettra de s'inscrire dans les politiques départementales, régionales et nationales, afin d'obtenir des accompagnements techniques et financiers tant pour les aménagements et jalonnements, que pour la création de services associés.

Adopté lors du Conseil communautaire du 27 septembre 2021, ce schéma prévoit successivement un maillage à trois puis cinq ans incluant la commune de Montmachoux depuis Esmans, en direction de Thoury-Ferrottes via Bichereau, et plus au sud en direction de Voulx.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Suite au départ à la retraite fin décembre dernier d'Elisabeth BEGUE, notre instrutrice des autorisations d'urbanisme, les sept communes dont Montmachoux de l'entente intercommunale d'urbanisme ont décidé de recourir à compter du 1er janvier 2022 au service des autorisations d'urbanisme de la CCPM dirigé par M. Bruno BARBOSA.

Néanmoins, comme par le passé le guichet demeure votre Mairie et prochainement un service sera mis en place pour permettre la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme au moyen d'un logiciel dont nous allons être équipé dans les semaines à venir.

Le Maire



Repas de l'ALM

Le 13 juillet au soir

Les 85 participants ont fort apprécié l'apéritif au curaçao, les moules-frites, fromage et dessert, et la très bonne ambiance malgré une pluie battante et les fuites d'eau dans le barnum.

Le lendemain matin, le vin d'honneur proposé par la Mairie après le discours républicain de M. le Maire, a séduit tous les participants grâce à la qualité de la soupe champenoise aux framboises préparée par Martine DUBOIS.

Amicale des Loisirs de Montmachoux

01.64.32.93.45

Matinée de débroussaillage et nettoyage

Le 12 septembre

Une quinzaine d'habitants ont répondu à l'appel aux bonnes volontés fait par la commission fleurissement de la commune pour un nettoyage des espaces verts.

La matinée s'est terminée par un repas en commun bien mérité.



Ch. MARCHAND

NOUVEAU VEHICULE UTILITAIRE

Nous avons eu l'opportunité fin octobre dernier d'acquérir un nouveau véhicule utilitaire, un camion MULTICARM26 tri-benne (Benne basculante à l'arrière et sur les côtés latéraux).

Il s'agit d'un véhicule d'occasion, parfaitement entretenu par son propriétaire, ex-habitant de la commune, et développé pour les besoins des collectivités locales et en l'occurrence ayant appartenu à l'origine à la Ville de Paris.

La transaction financière réalisée dans des conditions très favorables (10.000 €) a été couverte pour moitié par le prix de revente (5.000 €) de notre véhicule utilitaire BELLIER sans permis.

Notre logo a été apposé sur les deux portes latérales de notre camion pour lequel, eu égard à ses dimensions, la commune loue désormais un garage aménagé par la famille DORANGE dans leur grange Grande rue.



Le Maire

CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC LA VILLE DE MONTEREAU

Fleurissement

La Mairie de Montereau a proposé aux communes de la CCPM de mettre en commun certaines activités liées au fleurissement : partage du savoir-faire, regroupement des achats de semences et plants, accès aux serres de la ville de Montereau permettant le repiquage et la mise en pot des plants, et l'abri en hiver des plantes fragiles.

Madame Anouk VAN, en charge du fleurissement au conseil municipal de Montmachoux, a déclaré son intérêt pour cette collaboration et le Conseil Municipal a validé la signature de la convention.

Aquapass

Cette convention permet aux habitants de Montmachoux d'accéder aux diverses activités de la piscine des Rougeaux aux mêmes tarifs préférentiels que ceux des habitants de Montereau.

La commune a renouvelé le 1er novembre 2021 le bénéfice de cette convention qui remonte à 2016.

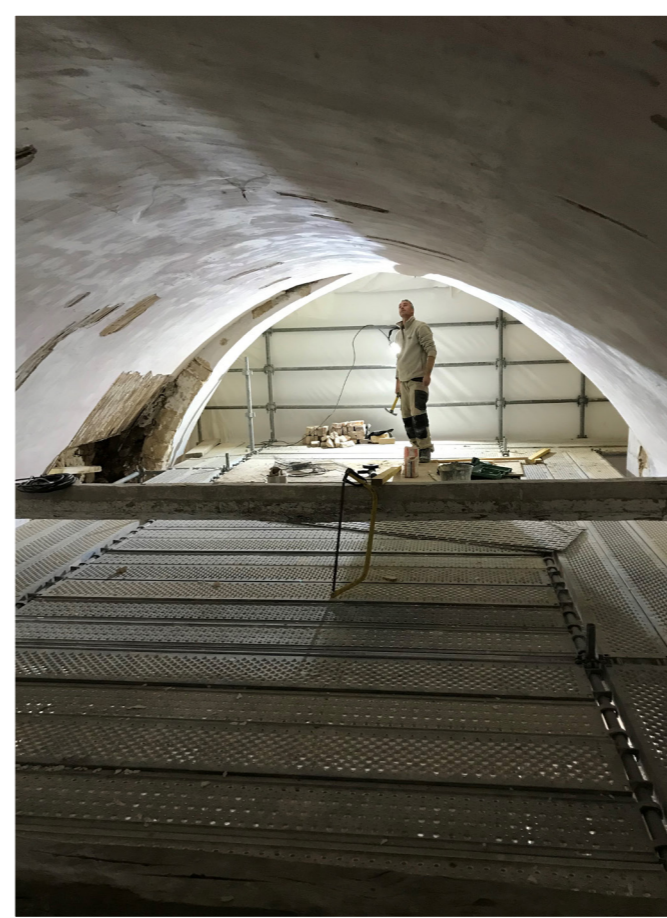
Ch. MARCHAND

POINT SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Les travaux de la seconde tranche de restauration de l'église démarrés en décembre 2020 se sont achevés en décembre dernier avec la remise en place dans l'église de l'ensemble des bancs de la nef totalement restaurés en atelier, tandis que les bancs de chœur eu égard à leurs dimensions ont été restaurés sur place.

La chaire à prêcher déposée et restaurée en atelier a retrouvé sa place dans le chœur de même que le banc d'œuvre, également restauré en atelier et de façon à lui restituer les attributs manquants de sa fonction.

Rappelons que ce banc était réservé aux membres du conseil de fabrique d'une paroisse et placé le plus souvent en face de la chaire à prêcher.



L'Atelier de Jean-Marc DARDE de PROVINS, en charge de l'ensemble de ces restaurations, a par ailleurs procédé à la fabrication et la mise en place d'un sas en fer forgé à l'entrée de l'église qui sera de nature à protéger l'église de toute intrusion tout en permettant à nos visiteurs à la belle saison, les portes de l'église grandes ouvertes, d'en découvrir l'intérieur éclairé au moyen d'un interrupteur temporisé.

L'entreprise SNBR a mené à son terme les travaux de restauration des parements en pierre de la nef et en particulier du mur pignon largement dégradé en raison

notamment de ses deux contreforts latéraux minés par l'humidité, en particulier côté sud par les ruissellements d'eau de l'ancienne citerne béton.

A ce titre, cette dernière a été remplacée par une citerne béton enterrée équipée d'une pompe à amorçage automatique pour l'arrosage des plantations et fleurs dans le cimetière.

La structure de la nef a été renforcée et solidarisée par rapport au chœur par la mise en place de tirants métalliques transversaux et longitudinaux et matérialisés sur les parements concernés par des ancrs martelées.

SNBR a réalisé, à l'identique de ce qui avait été fait pour le chœur, des passes d'enduit à la chaux sur les murs de la nef et la voute lambrissée.

La société PLACIER quant à elle, après la restauration de la charpente et de la couverture de la nef, a procédé à un remaniage de la toiture dégradée du clocher, et à la mise en place d'un paratonnerre début août dernier.

Rappelons que l'Atelier ART VITRAIL, basé à GURGY dans l'Yonne, a procédé à la création de six vitraux losangés, soumis à l'appréciation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), et à leur mise en place de même que leurs protections grillagées en cuivre.



Enfin, la société DELESTRE INDUSTRIE a réalisé l'ensemble des travaux électriques de la nef, avec la mise en place des alimentations encastrées des prises, interrupteur, bloc de sécurité ainsi que l'installation de 4 suspensions à Leds sur les entrants, et dans l'attente de la mise en place des 4 appliques Leds à l'identique de celles du chœur, en commande spéciale.

Directeur de la publication :	Rédacteur en chef :	Équipe rédactionnelle :	Maquettiste :	Crédits photos :	PJM :
Patrick Jacques	Patrick Jacques	Patrick Jacques Christophe Marchand	Laurent Simon	Mairie de Montmachoux	mairie.montmachoux@gmail.com

Le travail réalisé par ces cinq entreprises est à saluer pour la qualité de leurs prestations et le rendu final des travaux exécutés.

D'autre part, l'accord de l'architecte des bâtiments de France en date du 25 mars 2021 pour la restitution d'un caquetoire, a permis de lancer un nouvel appel d'offres dès le mois de mai suivant, et de retenir pour les deux lots (Maçonnerie-Pierre de Taille, Charpente et Couverture) les deux entreprises déjà présentes sur le chantier, SNBR et PLACIER.

Parallèlement des subventions ont été sollicitées pour ces travaux supplémentaires s'élevant globalement à 62.368 € H.T. et finalement obtenues auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 40%, et du Département de Seine-et-Marne, au titre du FER (Fonds d'équipement rural) à hauteur de 30%, soit un financement global de 70%

Ces travaux ont démarré à la rentrée dernière avec la réalisation des fondations de l'embranchement en pierre de grès de cet édicule qui sera en appentis sur les deux anciens corbeaux du pignon ouest de l'église.

Les travaux du caquetoire devraient être réceptionnés au plus tard à la fin du 1er trimestre 2022.

Je rappelle qu'une nouvelle souscription publique sous l'égide de la Fondation du Patrimoine a été lancée au mois d'octobre 2020 afin de contribuer au financement de la restauration de notre église, et que les dons collectés ressortent actuellement à un montant de 4.500 € soit un gain supplémentaire de 2.170 € depuis la précédente édition du PJM de juin 2021.

Merci à tous les donateurs et par avance à ceux qui viendront encourager par leurs dons cette belle et grande réalisation.

Le Maire



NEF RESTAURÉE AVEC SON MOBILIER